

Chatuzange le Goubet

2019/2021

LIVRET D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



| www.chatuzangelegoubet.fr |





BIENVENUE À CHATUZANGE LE GOUBET



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

6 km de Romans-sur-Isère
20 km de Valence
77 km de Grenoble
121 km de Lyon

ÉDITO

Chatuzange le Goubet est une commune composée de 4 hameaux : Chatuzange, Le Goubet, Papelissier et Pizançon. Elle fait partie de la Région Auvergne Rhône-Alpes ainsi que de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo, qui regroupe 54 communes.

Riche d'un tissu associatif très actif ainsi que d'une offre de commerces et de services très variée, la commune saura répondre, je l'espère, à toutes vos attentes du quotidien pour vous offrir à la fois les avantages d'une ville et ceux d'un village !

Dynamisme, authenticité et qualité de vie sont les valeurs maîtresses que les agents communaux, l'équipe municipale et moi-même travaillons à défendre chaque jour en développant les projets et les infrastructures dont notre commune a besoin (voirie, scolarité, projets culturels, etc.).

Couples, enfants, seniors, jeunes actifs... **Chatuzange le Goubet est une commune dans laquelle il fait bon vivre et je suis heureux de vous compter dorénavant parmi nos administrés.**

Bienvenue à toutes et à tous !



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christian Gauthier'.

Christian GAUTHIER
Maire de Chatuzange le Goubet



« S'enfuir dans un village pour en faire
le centre du monde. »

Jules RENARD

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

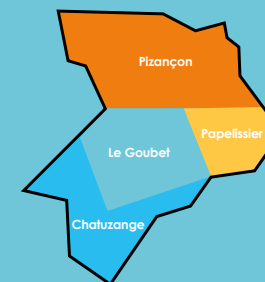
Située entre les Alpes et la Méditerranée, à la fois proche des Portes de la Provence et non loin des Contreforts du Vercors, la commune de Chatuzange le Goubet représente :

4

hameaux

Chatuzange
Le Goubet
Pizançon
Papellissier

2 824



hectares

6 070

habitants

*population légale
au 1^{er} janvier 2022*



CONSEIL MUNICIPAL



**Christian
GAUTHIER**
MAIRE

1 MAIRE



4^e mandat



Autres fonctions exercées :

- 2^e Vice-Président délégué aux Finances à la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo,
- Député suppléant de la 4^e circonscription de la Drôme.

8 ADJOINTS



**Claude
VOSSEY**
1^{ER} ADJOINT
Finances et budget



**Élise
CLÉMENT**
2^E ADJOINTE
Affaires scolaires,
petite enfance et jeunesse



**Pascal
BERRANGER**
3^E ADJOINT
Urbanisme



**Céline
LOPEZ**
4^E ADJOINTE
Qualité de vie, solidarité
et affaires sociales



**Gilles
GARNIER**
5^E ADJOINT
Vie associative



**Laurence
THON**
6^E ADJOINTE
Économie, emploi,
formation et événementiel



**Jean-Marc
ANDRÉ**
7^E ADJOINT
Culture, patrimoine et
cérémonies patriotiques



**Stevie
BONNARD**
8^E ADJOINTE
Logement
et politiques d'habitat

7 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



**Nathalie
ZAMMIT**

Personnel communal



**Coralie
DAMAISIN
JAMONET**

Promotion et communication
de la ville



**Fabrice
GAY**

Sécurité
et tranquillité publique



**Florence
DEGOUGE**

Seniors



**Pierre
MELESI**

Travaux



**Bertrand
BECORPI**

Environnement
et transition énergétique



**Éric
SAULLE**

Régie des salles
communales

13 CONSEILLERS



**Roger-Pierre
ROLLAND**



**Marina
THON**



**Stéphane
VALETTE**



**Mélanie
PALCOUX**



**Jean-Michel
SARZIER**



**Natacha
TRUCHET-COMTE**



**Lilian
CHEYNEL**



**Caroline
BILLION-REY**



**Christian
RAMAT**



**Stéphanie
SYLLARD**



**Stéphanie
DESBAR**



**Béatrice
AMANDE
SÉGUINEAU**



**Jérôme
CAMACHO**

CONTACTS MAIRIE

MAIRIE

29 Rue des Monts du Matin
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

☎ 04 75 47 25 15

🏠 *Horaires d'ouverture :*

*Lundi à vendredi :
8h à 10h et 15h30 à 17h30,
Samedi : 8h à 12h.*

@ Adresse mail unique :
mairie@chatuzangelegoubet.fr

MAIRIE ANNEXE

Espace Polyvalent
14 A Rue Félix Tournigand
Pizançon
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

☎ 04 75 72 07 55

🏠 *Horaires d'ouverture :*

*Mercredi : 11h à 12h,
Vendredi : 13h30 à 14h30.*

2

mairies

29

élus

57

agents



AGENTS MUNICIPAUX

Conseillère déléguée de référence : Nathalie ZAMMIT



ACCUEIL ET ÉTAT-CIVIL - 04 75 47 25 15

Anne-Fleur ROCHE, Aurore ESPOLET-LYONS et Nathalie LLAMAS-RIMBERT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - 04 75 47 60 42

ASSISTANTE ET CABINET DU MAIRE - Estelle NOYER

DIRECTRICE - Armelle MASSET

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES - 04 75 47 60 41

ASSISTANTE - Johanna MUNIER

DIRECTEUR - Bruno PEUDEVIN



SERVICE FINANCIER - 04 75 47 25 15 - Sylvette FAURE et Marlène FRANCHINI

SERVICE RESSOURCES HUMAINES - 04 75 47 25 15 - Maria LAURENT

SERVICE SCOLAIRE - 04 75 47 25 15 - Marlène FRANCHINI

SERVICE LOGEMENT - 04 75 47 25 15 - Marlène FRANCHINI

SERVICE ÉLECTIONS - 04 75 47 25 15 - Maria LAURENT

SERVICE URBANISME - 04 75 47 60 44 - Rachelle BRENA et Valentine MAISONNEUVE

SERVICE LOCATION DES SALLES - 04 75 47 25 15

Rachelle BRENA et Aurore ESPOLET-LYONS

SERVICE COMMUNICATION - 04 75 47 35 71 - Léa CLÉMENÇON

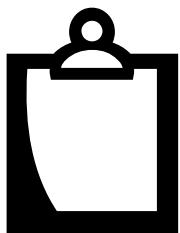
POLICE MUNICIPALE - 04 75 47 25 15 - Brigadier-Chef Principal Christophe BESSET

C.C.A.S - 04 75 47 25 15 - Anne-Fleur ROCHE

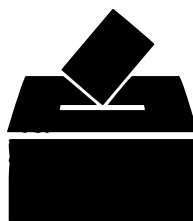


DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour faciliter votre quotidien, la Municipalité est là pour vous accompagner dans vos différentes démarches administratives :



ÉTAT-CIVIL



ÉLECTIONS



LOGEMENT



URBANISME



VOIRIE ET STATIONNEMENT



AIDES SOCIALES



GROUPES SCOLAIRES



AUTRES

Les agents d'accueil se tiennent à votre disposition en Mairie et Mairie Annexe.

SERVICE URBANISME

■ Adjoint de référence : Pascal BERRANGER

Le service urbanisme de la Mairie est équipé du cadastre numérisé et il est en charge de réceptionner les documents suivants :

CERTIFICAT D'URBANISME



**permet de connaître
les règles d'urbanisme applicables**
sur les terrains concernés mais
également de savoir si le projet
envisagé est réalisable

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX



**nécessaires pour toute construction
créant une surface de plancher**
comprise entre 5 et 20 m² (et allant dans
certains cas jusqu'à 40 m²) ainsi que
pour tous les petits travaux
(clôtures, abris de jardin, etc.)

PERMIS DE CONSTRUIRE



**obligatoire pour toute
autre construction**

🚩 **À partir du 1^{er} janvier 2022, toutes vos demandes d'autorisations d'urbanisme
devront être réalisées en ligne sur le site internet de la commune : www.chatuzangelegoubet.fr**



PLU EN COURS

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes (EPCI), établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré. Le PLU de la commune est en révision. Il est consultable en Mairie auprès du service urbanisme aux horaires d'ouverture au public.

SALLES COMMUNALES

Conseiller délégué de référence : **Éric SAULLE**

Pour organiser des événements privés, associatifs et d'entreprise, la Municipalité met à la disposition des habitants de la commune plusieurs salles municipales :

GOUBET

Ensemble Charles Bringuier
(forfait « week-end » à partir de 850€)



PIZANÇON

Halle des sports
(forfait « week-end » à partir de 400€)



Espace Polyvalent
(forfait « week-end » à partir de 350€)



PAPELISSIER

Salle communale
(forfait « 1 journée en week-end » à partir de 150€)



DEMANDE DE DEVIS ET RÉSERVATIONS :

Rachelle BRENA et Aurore ESPOLET-LYONS

04 75 47 25 15 (lundi : 8h à 10h, mercredi et vendredi : 15h30 à 17h)

locationdessalles@chatuzangelegoubet.fr



AUTRES SALLES À DISPOSITION

La Municipalité dispose également de plusieurs autres salles pouvant être mise à disposition des associations dans le cadre de la pratique de leurs activités : Salle Léon Vallier, Salle Isidore Descombes, Salle Maurice Benoit, Salle des Platanes et Salle du Charlieu.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Conseiller délégué de référence : Gilles GARNIER

Pour favoriser le développement de la vie associative et de la pratique sportive, la commune est équipée de :

1

Gymnase



2

Terrains
multisports



1

Stade de
football



1

Stade de
rugby



2

Skate
park



5

Courts
de tennis



1

Base
d'aviron



3

Terrains
de boules



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

■ Adjoint de référence : Jean-Marc ANDRÉ

La Bibliothèque Communale Chatulivre vous propose la consultation sur place ou l'emprunt de romans, bandes dessinées, documentaires, albums, policiers et magazines dans l'espace adulte et jeunesse (inscription individuelle obligatoire pour emprunt régulier).

TARIFS



Gratuité

pour les moins de 18 ans,
les étudiants,
les apprentis
et les chômeurs

10 €

pour les adultes

PRÊT



**6 ouvrages par lecteur,
dont 2 nouveautés
maximum,
pour 4 semaines**

ANIMATIONS



Ateliers d'écriture

Lectures d'albums

Interventions scolaires

Événements ponctuels
(dédicaces, expositions,
ateliers bricolage, etc.)

HORAIRES



En période scolaire :

Mardi : 16h à 18h30,
Mercredi : 15h à 18h30,
Vendredi : 15h à 19h30,
Samedi : 9h30 à 12h.

**En période de
vacances scolaires :**
Mardi : 15h30 à 18h30,
Vendredi : 15h30 à 19h30.

PLUS D'INFOS :



Marianne LINGENHELD et l'équipe de bibliothécaires bénévoles
Ensemble Charles Bringuier - 26300 CHATUZANGE LE GOUBET
04 75 02 29 26 (pendant les horaires d'ouverture)
chatulivre@orange.fr - www.chatulivre.canalblog.com
Réservation de documents en ligne : www.bibliotheque-chatulivre.fr



POLICE MUNICIPALE

Conseiller délégué de référence : Fabrice GAY

La Police municipale travaille en proximité avec les habitants pour assurer leur protection, en relation étroite avec les services de Gendarmerie, ainsi que la tranquillité publique et la propreté.

LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

GENDARMERIE NATIONALE

Depuis avril 2021, la commune compte une caserne de Gendarmerie sur son territoire. La brigade est composée de 26 gendarmes. Son secteur d'intervention s'étend de Saint-Marcel-lès-Valence aux Monts du Matin, en passant par Chatuzange le Goubet.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

L'actuelle caserne des sapeurs-pompiers est située au coeur du Goubet. Dès 2022, un nouveau Centre d'Incendie et de Secours sera mis en service au niveau de la zone d'activités de la Part-Dieu.

LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

Toute l'année, la commune assure votre sécurité en lien avec la Gendarmerie, à travers plusieurs dispositifs :

- **vidéoprotection** (47 caméras pour mailler le territoire),
- **caméra mobile** (pour la surveillance et la lutte contre les dépôts sauvages et les nuisances),
- **« Protocole de rappel à l'ordre »** (en lien avec le Parquet de Valence),
- **« Participation citoyenne »** (signalement participatif des événements inhabituels en lien avec les services de Gendarmerie),
- **« Opération tranquillité vacances »** (ronde de surveillance par les forces de l'ordre lors d'une absence de domicile),
- **« Ville Prudente »** (label valorisant l'engagement municipal pour la prévention des risques routiers et de la mobilité : autos, vélos et piétons),
- **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM - information sur les risques naturels et technologiques) et **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS - gestion des événements de sécurité civile).



OUTILS DE COMMUNICATION

Conseillère déléguée de référence : Coralie DAMAISIN-JAMONET

Pour être en contact régulier avec les administrés, la Municipalité dispose de 4 outils de communication numérique majeurs :



**SITE
INTERNET**

www.chatuzangelegoubet.fr



**PANNEAU
EXTÉRIEUR**

[https://chatuzangelegoubet.
infos-municipales.fr](https://chatuzangelegoubet.infos-municipales.fr)



**PAGE
FACEBOOK**

@mairiechatu



**COMPTE
INSTAGRAM**

@mairiechatu



**diverses publications
papier**

dont

**LE BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPALE « CHATUMAG »**

- 6 numéros par an
(+ 3 suppléments associatifs « Chatu'assoc. »)
- distribué tous les 2 mois
en boîtes aux lettres par les élus
(à la fin des mois de janvier, mars, mai,
juillet, septembre et novembre)

L'AGENDA

- diffusé avec le « Chatumag »
de fin novembre chaque année

LE PLAN

- diffusé avec le « Chatumag »
de fin juillet tous les 2 ans

LE LIVRET D'ACCUEIL SUR LA COMMUNE

- distribué lors de la " Réception
des nouveaux habitants " en novembre
chaque année



Les différents outils de communication municipaux sont disponibles toute l'année en Mairie.

ÉVÈNEMENTIEL

■ Adjointe de référence : Laurence THON

La vie municipale est rythmée par de nombreux évènements gratuits tout au long de l'année :



PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ



RENCONTRES & RECEPTIONS

Cérémonie des vœux de la Municipalité
Janvier - Ensemble Charles Bringuier

Réunions publiques
Juin et juillet - Dans chaque hameau
Ponctuelles pour présentation de projets

Repas des aînés
Mars - Ensemble Charles Bringuier

Accueil des nouveaux habitants
Novembre - Ensemble Charles Bringuier



ÉVÈNEMENTS CULTURELS

Expositions d'artistes locaux
Régulièrement - Mairie (Salle du Conseil)

Forum des associations
Septembre - Halle des sports

Marché de l'artisanat et de la création
Mai - Ensemble Charles Bringuier

Fête de la musique
Juin - Ensemble Charles Bringuier

Chatu fête Noël
Décembre - Ensemble Charles Bringuier



CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION

Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie - 19 mars - Monument commémoratif (Place du 19 Mars 1962 au Goubet)
Victoire du 8 mai 1945 - 8 mai - Cimetières de Pizançon et Chatuzange
Appel du 18 juin 1940 - 18 juin - Stèle commémorative (Avenue Charles de Gaulle à Pizançon)
Armistice du 11 novembre 1918 - 11 novembre - Cimetières de Pizançon et Chatuzange

PATRIMOINE COMMUNAL

Adjoint de référence : Jean-Marc ANDRÉ

La commune vous présente le patrimoine communal :

TRÉSOR DE LA VILLA DE CHATUZANGE

En 1888 fut découvert sur la commune, au quartier de la Part-Dieu à l'emplacement d'une villa romaine, un trésor en vaisselle d'argent massif décorée de personnages de la mythologie romaine.

Cet ensemble de 7 pièces, d'un poids total de 5,615 kg, est aujourd'hui exposé au British Museum de Londres.

CHÂTEAU DE PIZANÇON

D'abord maison forte (880-900), l'édifice deviendra le Château médiéval de Pizanzon.

Incendié pendant la révolution, le château fut reconstruit en 1830 par le Marquis de La Croix-Chevrières, dans son architecture actuelle.

Pendant la guerre de 14-18, il servit d'hôpital auxiliaire, accueillant blessés et malades de l'armée.

MAISONS FORTES

On peut encore admirer plusieurs maisons fortes disséminées sur le territoire de notre commune : la Merline, la Cizeranne, le Coppe, toutes ayant appartenu aux divers titulaires de l'atelier monétaire de Romans.

Parmi les autres bâtisses remarquables se trouve également

celle de la Part-Dieu, qui abritait la Communauté de la Part-Dieu, fusionnée avec l'Abbaye de Léoncel dont elle constituait l'abbaye d'hiver. **La Communauté possédait le Moulin de Charlieu, à l'emplacement de l'actuel Ensemble Charles Bringuier.**



ÉGLISES

La commune entretient aujourd'hui 2 églises :

- **l'église Saint Apollinaire de Chatuzange**,
édifiée en 940, reconstruite en fin du XIX^e siècle
dans le style romano-byzantin
- et **l'église Saint Michel de Pizançon**.

Des nombreuses autres églises et chapelles que l'on pouvait voir autrefois autour de Chatuzange, il ne reste que la chapelle de Saint Martin d'Alamenc datant de 1293, à côté de Papelissier, et la modeste chapelle du Petit Saint Jean.



CIMETIÈRES

La commune compte 3 cimetières situés à Chatuzange, Pizançon et Papelissier. Les cimetières de Chatuzange et de Pizançon accueillent chacun un monument aux morts. Dans celui de Chatuzange se trouve également une stèle élevée à la mémoire de Joseph REVOL, soldat de la Grande Armée, qui a participé aux campagnes napoléoniennes. Ce monument est dû à la générosité de Napoléon III.



STÈLES COMMÉMORATIVES

19 mars 1962

La stèle commémorative du 19 mars 1962 a été érigée en hommage aux combattants et victimes de guerre des conflits d'Algérie, Maroc et Tunisie. Elle est située au Goubet sur la place du 19 mars 1962, date du « Cessez-le-feu en Algérie » mettant fin à huit ans de conflit.

Chaque année, la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) organise une cérémonie de commémoration à laquelle prend part la commune ainsi que celle de Rochefort-Samson : une rotation d'une année sur deux est effectuée entre ces communes pour l'accueil de la cérémonie.

18 juin 1940

Érigée autour d'un médaillon en bronze reproduisant la célèbre image du Général de Gaulle devant le micro de la BBC, la stèle commémorant « l'Appel du 18 juin 1940 » a été inaugurée en 2018. Elle se situe au croisement de la rue Léon Vallier et de l'avenue Charles de Gaulle à Pizançon.

Chaque année, le 18 juin, les élus municipaux et les habitants de la commune s'y retrouvent pour faire mémoire de l'appel historique appelant à l'espérance, au courage et à l'honneur de la France dans la tourmente, et à reprendre en main son destin.



4 cérémonies commémoratives ont lieu chaque année sur la commune :

Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie
Victoire du 8 mai 1945

Appel du 18 juin 1940
Armistice du 11 novembre 1918

COURS D'EAU

Conseiller délégué de référence : Bertrand BECORPI

Plusieurs cours d'eau traversent la commune : Les Omis, Le Bagnol, La Lotte, La Limace, Le Fleurs, L'Ozon, Le Riouset, La Béaure. Les 2 principaux sont :

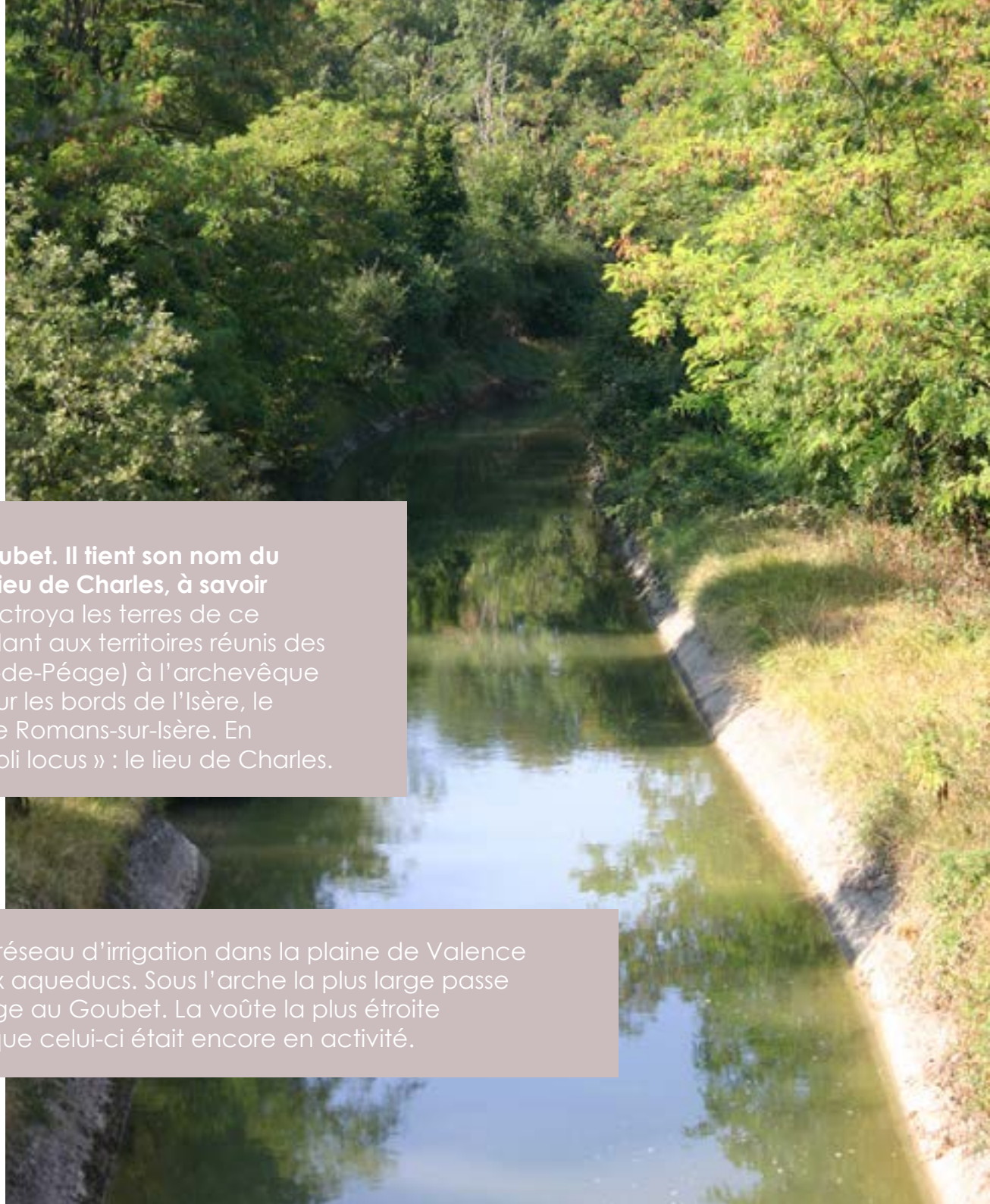
LE CHARLIEU

Le Charlieu est l'un des ruisseaux qui arrosent le Goubet. Il tient son nom du domaine où il établit son cours : « Charles lieu », le lieu de Charles, à savoir **Charlemagne**. En effet, en l'an 940, Charlemagne octroya les terres de ce domaine (qui couvraient une superficie correspondant aux territoires réunis des communes de Chatuzange le Goubet et de Bourg-de-Péage) à l'archevêque Barnard : Saint Barnard. Celui-ci venait de fonder, sur les bords de l'Isère, le monastère autour duquel se développera la ville de Romans-sur-Isère. En reconnaissance, Barnard baptisa le domaine « Caroli locus » : le lieu de Charles.

LE CANAL DE LA BOURNE

Inauguré le 18 octobre 1879, il représente un vaste réseau d'irrigation dans la plaine de Valence dont le « Pont des Seigneurs » est l'un des nombreux aqueducs. Sous l'arche la plus large passe la route départementale 149, reliant Bourg-de-Péage au Goubet. La voûte la plus étroite permettait le passage du tram départemental lorsque celui-ci était encore en activité.

 Des panneaux de signalisation vous indiquent sur toute la commune le nom des différents cours d'eau.





QUALITÉ DE VIE

Adjointe de référence : Céline LOPEZ

La commune travaille au quotidien pour :



Innover grâce au numérique

à l'aide du déploiement du réseau public
de fibre optique du Syndicat Mixte
Ardèche Drôme Numérique



Entrenir les espaces publics

en vous proposant 4 aires de jeux pour
enfants et plusieurs espaces verts pour se
détendre seul ou en famille



Simplifier vos déplacements

grâce au réseau de transports publics et
aux équipements de voiries (arrêt de bus,
aménagements de sécurité routière, etc.)



Faciliter l'accès à l'habitat

en accompagnant les habitants pour
trouver un logement adapté
à leurs besoins



Favoriser l'accessibilité

en soutenant l'accès pour tous
aux espaces (P.M.R),
à l'emploi (Mission Locale),
ainsi qu'à une mutuelle (Actionm)



Faire respecter les règles de civilité

en responsabilisant chacun sur ses
comportements du quotidien

En partenariat avec Valence Romans Agglo, la commune travaille à :

ASSURER UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS

- collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables (tri sélectif)

Plusieurs collectes effectuées régulièrement dans la semaine par les services de Valence Romans Agglo.

- déchetteries

Retrouvez la liste des déchetteries du territoire les plus proches de la commune et gérées par Valence Romans Agglo :

<https://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/dechets.html>

Pour contacter l'une des déchetteries : 04 75 81 30 30.

- ramassage des encombrants

Proposé gratuitement par la Municipalité le 1^{er} mercredi des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Sur inscription : 04 75 47 25 15 (fournir la liste des objets à enlever).

- sensibilisation des habitants à garder la commune propre grâce

> aux panneaux d'information installés par Valence Romans Agglo sur plusieurs sites de collecte,

> à la verbalisation, notamment des dépôts sauvage d'ordures réalisée par la Police municipale (caméra mobile),

> aux distributeurs de sacs à déjections canines répartis sur toute la commune.

MODERNISER LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

INVESTIR POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT

- **1 aire de covoiturage** (Z.A Chatuparc),

- **1 borne de rechargement pour véhicules électriques** (Rue des Monts du Matin),

- **l'étude de nouvelles voies piétonnes et cyclistes** (en lien avec le Département de la Drôme et Valence Romans Déplacements).

AGIR POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- **campagne annuelle de lutte contre l'ambroisie** conjointe à la Municipalité et Valence Romans Agglo,

- **signature par la commune de la convention « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».**



MOBILITÉS

Conseiller délégué de référence : Bertrand BECORPI

Pour vous permettre de circuler sur la commune, plusieurs services de transports publics sont à votre disposition :

LIGNES DE BUS CITÉA

À l'initiative de Valence Romans Déplacements (VRD), la commune de Chatuzange le Goubet est desservie depuis septembre 2010 par les lignes régulières pour le transport en commun. Un service de Transport à la Demande (TAD) permet aux voyageurs de se déplacer depuis et vers des secteurs non desservis par des lignes régulières du réseau Citéa et un service de proximité est réservé aux personnes à mobilité réduite.

Plus d'infos (lignes, tarifs, horaires, etc.) : www.vrd-mobilites.fr

LIGNES DE CARS RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Depuis le 1^{er} janvier 2018, c'est la Région Auvergne Rhône-Alpes qui organise le transport interurbain sur le territoire de la Drôme et qui assure annuellement le transport par autocar de milliers de voyageurs. L'exploitation du réseau est confiée à des transporteurs privés et représente 28 lignes régulières desservant les communes drômoises.



MOBILITÉS DOUCES

Valence Romans Déplacements (VRD) travaille au développement des mobilités douces sur le territoire. Vélo, covoiturage, autopartage, etc. : il existe différentes manières durables de se déplacer.

Toutes les infos : www.vrd-mobilites.fr



Téléchargez le plan communal sur le site internet de la Mairie : www.chatuzangelegoubet.fr

C.C.A.S

Conseillère déléguée de référence et Vice-Présidente du C.C.A.S : Florence DEGOUGE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a pour rôle d'animer la politique sociale de la Municipalité dans la commune. À ce titre, il met en place de nombreuses actions pour accompagner les administrés : aides légales, aides aux personnes âgées, aides aux personnes en difficulté, etc.



SENIORS

Pour les seniors, le C.C.A.S de la commune est en charge de l'organisation :

- du portage de repas quotidien,
- de l'annuel repas de printemps et du traditionnel colis de Noël (offerts uniquement aux personnes de 70 ans et plus).



PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Dans le cadre de ses missions et en collaboration avec des partenaires locaux, le C.C.A.S propose aux habitants plusieurs permanences gratuites :

- une permanence avec une assistante sociale (sur rendez-vous):
le 2^e et le 4^e jeudi de chaque mois de 8h30 à 10h en Mairie.
- une permanence avec un avocat, Maître QUINOT :
le 1^{er} lundi de chaque trimestre de 17h30 à 19h à la Salle des Platanes.

VIE SCOLAIRE

■ Adjointe de référence : Élise CLÉMENT

3 groupes scolaires sont présents sur la commune :

École maternelle « SIMONE VEIL »

115 Route des Moulins

Directrice : Sandrine MARY
04 75 47 28 07

Périscolaire : 06 30 21 01 50
Garderie : 7h30 à 8h10 / 11h50 à 12h30
16h à 18h30

Association de parents d'élèves : La Souris Verte
lasourisverte.chatu@gmail.com



École élémentaire « LES MONTS DU MATIN »

2 Rue Abel Bourgeaud

Directeur : Lionel VEZIER
04 75 47 20 33

Périscolaire : 07 88 25 59 14
Garderie : 7h30 à 8h20 / 12h à 12h30
13h15 à 13h30 / 16h10 à 18h30
Études surveillées : 16h30 à 17h30



École primaire « MARC-ANTOINE ET ROSALIE JULLIEN »

16 C Rue Félix Tournigand

Directrice : Magali BONNET
04 75 70 10 06

Périscolaire : 07 88 97 90 58
Garderie : 7h30 à 8h20 / 12h à 12h30 16h
à 18h30
Études surveillées : 16h30 à 17h30

Association de parents d'élèves :
Amicale Laïque de Pizançon
alp26300@hotmail.com



LE PÉRISCOLAIRE

Les services périscolaires concernent la garderie et les études surveillées en période scolaire. Ils sont organisés par la Mairie via :

- 1 portail d'inscription en ligne « E.ticket »,
- 1 agent communal référent par école.

Infos : accueil.periscolaire@chatuzangelegoubet.fr



LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de cantine des 3 groupes scolaires est géré par l'association « Le PAGE ». Les repas sont confectionnés dans la cuisine centrale commune aux 3 écoles.

Infos : 06 22 93 14 68 - lepagecantine@gmail.com



LE TRANSPORT

Les transports scolaires sur la commune sont assurés par le réseau « Citéa » :

Infos : 04 75 60 06 26 - www.citea.info

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

■ Adjointe de référence : Élise CLÉMENT

CENTRE MULTI-ACCUEIL POM'CANNELLE

85 Rue Françoise Dolto

Directrice : Valérie ASTIER

04 26 94 50 00

*Équipement géré par
Valence Romans Agglo*

Structure d'accueil et d'éveil
pour l'enfant de 2 mois et demi
jusqu'à l'entrée en école élémentaire.

*Inscription via le système de guichet unique
de Valence Romans Agglo :*

04 75 81 30 30

petiteenfanceromans@valenceromansagglo.fr



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

04 75 71 66 23

ram-valleeisere@valenceromansagglo.fr

*Service gratuit proposé par
Valence Romans Agglo*

Le Relais des Assistants Maternels (RAM) permet
le partage d'informations et des rencontres pour
les parents, les assistantes maternelles et les professionnels
de la petite enfance.

CENTRE AÉRÉ DE PAPELISSIER

545 chemin de Four à Chaux

04 75 72 17 15 - centreaeredepapelissier@gmail.com

www.centreaeredepapelissier.fr

*Géré par l'association
de l'Amicale Laïque de Bourg-de- Péage*

Accueil pour les enfants de 4 à 15 ans tous les mercredis de l'année
et pendant les vacances scolaires.

VIE ASSOCIATIVE

■ Adjoint de référence : Gilles GARNIER

La commune compte 50 associations qui contribuent activement à l'animation de la vie communale. Elles interviennent dans différents domaines à savoir :



SPORT / CULTURE
LOISIRS

39

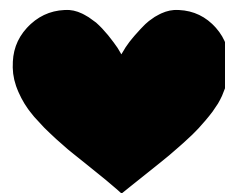
associations



SCOLARITÉ

3

associations



SOLIDARITÉ

7

associations



ANIMAUX

1

association

📖 Suivez l'actualité des associations grâce au « Chatu'assoc. », le supplément d'information joint au « Chatumag » (en janvier, juillet et septembre).

📅 Chaque année, venez rencontrer les associations de la commune lors du « Forum des associations » à la Halle des sports (1^{re} quinzaine de septembre).

Retrouver l'intégralité des coordonnées des associations en ligne sur le site internet de la Mairie :

www.chatuzangelegoubet.fr

VIE ÉCONOMIQUE

Adjointe de référence : Laurence THON

223 professionnels sont à ce jour recensés sur la commune.
Ils sont répartis selon les catégories suivantes :



COMMERCE

61

SERVICES

21

LOISIRS

6

BÂTIMENT

69

INDUSTRIE

4

SANTÉ

62

Afin de dynamiser l'économie locale, la Municipalité organise chaque année 2 opérations commerciales en lien avec les commerces de proximité de la commune :

- « À Deux Pas, le commerce de proximité ça vous change la vie » (en octobre),
- « Boutiques féeriques, grand concours de vitrines de Noël » (en décembre).

Retrouvez dès maintenant toutes les coordonnées des entreprises de la commune sur le site internet de la Mairie :
www.chatuzangelegoubet.fr



Vous venez d'installer votre activité sur la commune ? N'hésitez pas à contacter la Mairie pour :

- déposer vos cartes de visite en accueil,
- apparaître dans le bulletin d'information Chatumag (article format brève),
- être recensé sur le site internet et l'agenda de la commune.





NOTES

A series of 15 horizontal dotted lines for taking notes.

